

RAPPORT D'ACTIVITÉ



2023

POUR UNE MEILLEURE MOBILITÉ DEMAIN



Depuis 5 ans, l'autorité unique des transports et de la mobilité travaille à la construction du meilleur service public de transport rendu aux usagers des transports publics et plus largement à la population martiniquaise.

Cette volonté répond à un objectif d'intérêt général en particulier, celui d'insuffler une culture de « Mobilité durable » en Martinique.

Les enjeux de transition engagés en 2023 sont très forts et constituent la base d'un transport moderne, durable et efficace.

L'une des caractéristiques principales du système moderne de transport est le titre unique, pour toutes les mobilités sur tout le périmètre de la Martinique qui doit permettre à chacun d'accéder à l'ensemble de l'offre de déplacement.

MARTINIQUE TRANSPORT a relevé le défi de la gestion des infrastructures, de leur bon fonctionnement, de leur modernisation et de leur développement. Mais aussi celui de l'engagement efficace, à ses côtés, des acteurs du transport sur le territoire.

UNE ÉTAPE DE PLUS VERS LA MOBILITÉ

Permettre une chaîne de déplacement fluide et efficace pour toute la population est la préoccupation constante des équipes de MARTINIQUE TRANSPORT qui travaillent à la modernisation de l'offre de transport sur le territoire.

Cette offre sera le reflet des investissements qui pourront être réalisés et également de la mobilisation des différentes entreprises et opérateurs de transport chargés de l'exploitation des services.

La construction de cette mobilité se base sur :

- la modernisation du parc de véhicules non seulement par l'achat de véhicules neufs pour rajeunir le parc mais aussi par la recherche de nouvelles technologies de pointe en matière de carburant vert telle que l'hydrogène ;
- l'intégration multimodale en facilitant la transition entre tous les modes de transport ;
- le développement de solutions numériques par la mise en place d'une nouvelle billettique et d'un système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageurs.

Ces axes ont été développés en 2023 par MARTINIQUE TRANSPORT qui continue à conduire le changement vers un nouveau transport de qualité.

Nous avons un challenge extraordinaire qui est de construire ce système de transport fonctionnel qui répondra aux attentes des martiniquais.

Je veux féliciter, et remercier, au nom du Conseil d'Administration, les équipes de l'administration de l'établissement autorité unique des transports ainsi que de son opérateur interne, la Régie des Transports de Martinique pour leurs compétences, leur technicité et leur implication mises au service de la population martiniquaise.

C'est ensemble que nous devons faire face aux défis du transport !

Bonne lecture !

David ZOBDA

Président de MARTINIQUE TRANSPORT

INTRODUCTION

L'année 2023 a été marquée par la consolidation des bases nécessaires à la construction de la mobilité de demain en Martinique.

Il s'agit de développer et de moderniser l'offre de transport afin de faciliter les déplacements de la population martiniquaise.

La transition numérique avance, avec la mise en déploiement des équipements de billettique et du système d'Aide à l'Exploitation et d'Information Voyageurs (SAEIV) pour le parc de véhicules en exploitation sur les réseaux du centre et du nord.

Lancé en janvier 2022, le réseau unifié du Nord a poursuivi la stabilisation de l'offre de service après une montée en charge due à une augmentation de la demande. Un déséquilibre de l'offre est apparu sur certaines lignes en raison des difficultés propres à la maintenance et à l'approvisionnement en pièces détachées des véhicules, un allongement des délais au niveau des concessionnaires.

L'autorité s'est employée à rechercher les solutions les meilleures afin de répondre aux difficultés qui se sont présentées.

La mobilité a été mise au-devant de la scène en milieu d'année 2023 avec le RDV des Mobilités organisé en partenariat avec l'association des autorités organisatrices de transport, AGIR Transport et qui s'est déroulé en Martinique pour la 1ère fois. Des autorités, élus, techniciens, experts de plusieurs horizons sont venus échanger sur les problématiques transport de leur territoire et sur le développement de leurs mobilités.

L'investissement pour la modernisation du parc de bus s'est poursuivi avec la commande de 23 véhicules neufs dont la livraison échelonnée a commencé en fin d'année et s'étend sur 2024.

La procédure pour l'élaboration du plan de Mobilité de la Martinique a été enclenchée avec la réunion des comités technique et de pilotage en fin d'année 2023 afin de valider l'état des lieux.

Dans cette édition du rapport d'activité, différents indicateurs traduisent l'étendue des enjeux auxquels l'activité de transport est confrontée.

Le transport public demeure structurellement fragile et l'une des plus grandes difficultés est de pouvoir dégager les moyens financiers à la hauteur des enjeux économiques et environnementaux.

Les résultats obtenus cette année dans tous nos champs d'action sont le fruit de l'engagement continu des agents, au sein d'une administration qui se veut efficace et résolument engagée pour la satisfaction des usagers.



SOMMAIRE

2023 EN CHIFFRES 7

1- UNE INSTANCE A L'ECOUTE DE SON TERRITOIRE 8

- 1-1 les missions principales de l'autorité 8
- 1-2 le Conseil d'administration 9
- 1-3 les commissions spécifiques 11
- 1-4 les équipes fonctionnelles 12
 - Ressources Humaines 13
 - Affaires financières 15
 - Affaires juridiques et commande publique 17
 - Systèmes d'information et numériques 19
 - Communication et Marketing 20

2-UNE OFFRE DE MOBILITÉ EN DÉVELOPPEMENT 23

- 2-1 Les partenaires 23
 - la Régie des Transports de Martinique 24
- 2-2 les chiffres clés des réseaux en 2023 25
- 2-3 le réseau de transport public 26
- 2-4 Relever les défis de demain 30
 - le Plan de Mobilité 30
 - les extensions du TCSP 32
- 2-5 Caractéristiques globales 33
- 2-6 Coût des réseaux 34
- 2-7 Les faits marquants et actions de modernisation 35

PERSPECTIVE CAP SUR 2024

....

CONCLUSION

....

36

37

2023 EN CHIFFRES

844

Véhicules & bateaux
en exploitation sur
le territoire

179,5
M€

Budget global de
l'établissement

5

années
d'activité

1

Opérateur interne

72

Personnes
constituant l'effectif
de l'établissement

50

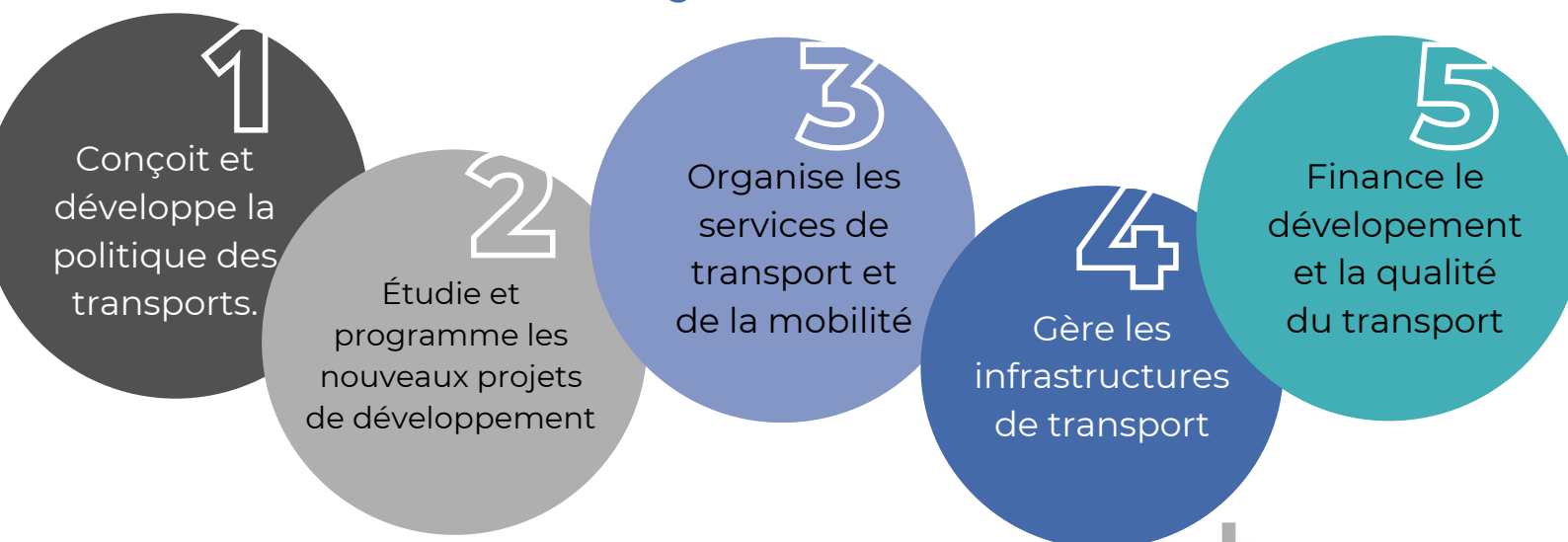
Partenaires
titulaires

1-UNE INSTANCE A L'ECOUTE DE SON TERRITOIRE

Martinique Transport, établissement public, exerce en tant qu'autorité unique des transports et de la mobilité sur l'ensemble du territoire martiniquais. Sa création découle de l'habilitation transport accordée à la Martinique, lui conférant la responsabilité de l'organisation des déplacements terrestres, maritimes et scolaires. Bien que la gestion des transports de marchandises soit également transférée à l'autorité, cette compétence demeure pour le moment non activée.

Les missions principales de Martinique Transport incluent l'organisation du réseau de transport à l'échelle de la Martinique, la planification et la réalisation des investissements nécessaires, ainsi que l'élaboration d'une politique tarifaire cohérente sur l'ensemble du territoire. En outre, cette autorité détermine les grandes orientations relatives aux transports publics, qu'ils soient urbains, interurbains, maritimes ou scolaires. Elle est également chargée du financement et du contrôle des services de transport, ainsi que de la mise en place d'actions visant à promouvoir l'utilisation des transports en commun, en accord avec les dispositions du Code des transports.

1-1 LES 5 PRINCIPALES MISSIONS DE MARTINIQUE TRANSPORT



1-2 CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MARTINIQUE TRANSPORT

LES REPRESENTANTS DE LA CTM



M. David ZOBDA

Président du Conseil
d'Administration

TITULAIRES



M. Jean-Claude DUVERGER

1er Vice- Président



M. Charles CHAMAS



M. Didier LAGUERRE



M. Olivier MARIE-REINE



M. Louis BOUTRIN



M. Daniel MARIE-SAINTÉ



M. Claude LISLET

SUPPLÉANTS



M. Arnaud RENE-CORAIL



Mme Yannick ETIENNE-NOTTE



M. Fred CLIO



Mme Jocelyne PANZO



M. Francis CAROLE



M. Justin PAMPHILE



Mme Marie-Frantz TINOT

LES REPRESENTANTS DES AUTRES COLLECTIVITÉS

TITULAIRES

SUPPLÉANTS

-CACEM-

M. Luc Louison CLEMENTE
2eme Vice- Président



M. Yan MONPLAISIR

M. Raphael SEMINOR



M. Miguel MARIE-LUCE

-CAP NORD-

M. Bruno Nestor AZEROT
3eme Vice- Président



M. Christian RAPHA

Mme Chantal MAIGNAN



M. Jonathan TABAR

-ESPACE SUD-

M. José MIRANDE
4eme Vice- Président



M. Didier LARGANGE

M. André LESUEUR



M. Steve ALLONGOUT

L'autorité unique est administrée par le bureau exécutif et par le Conseil d'Administration dont le Président est David ZOBDA. Le président et les 4 vice-présidents composent le Bureau Exécutif de l'établissement.

Le conseil d'administration est composé de 14 membres : 8 représentants de la CTM et de 2 pour chacune des autres collectivités membres, la CACEM, la CAESM, ESPACE SUD et CAP NORD.

Chaque membre de Martinique Transport dispose d'une vice-Présidence au Conseil d'Administration.

1-3 LES COMMISSIONS SPÉCIFIQUES

Les cinq commissions spécifiques de MARTINIQUE TRANSPORT sont :

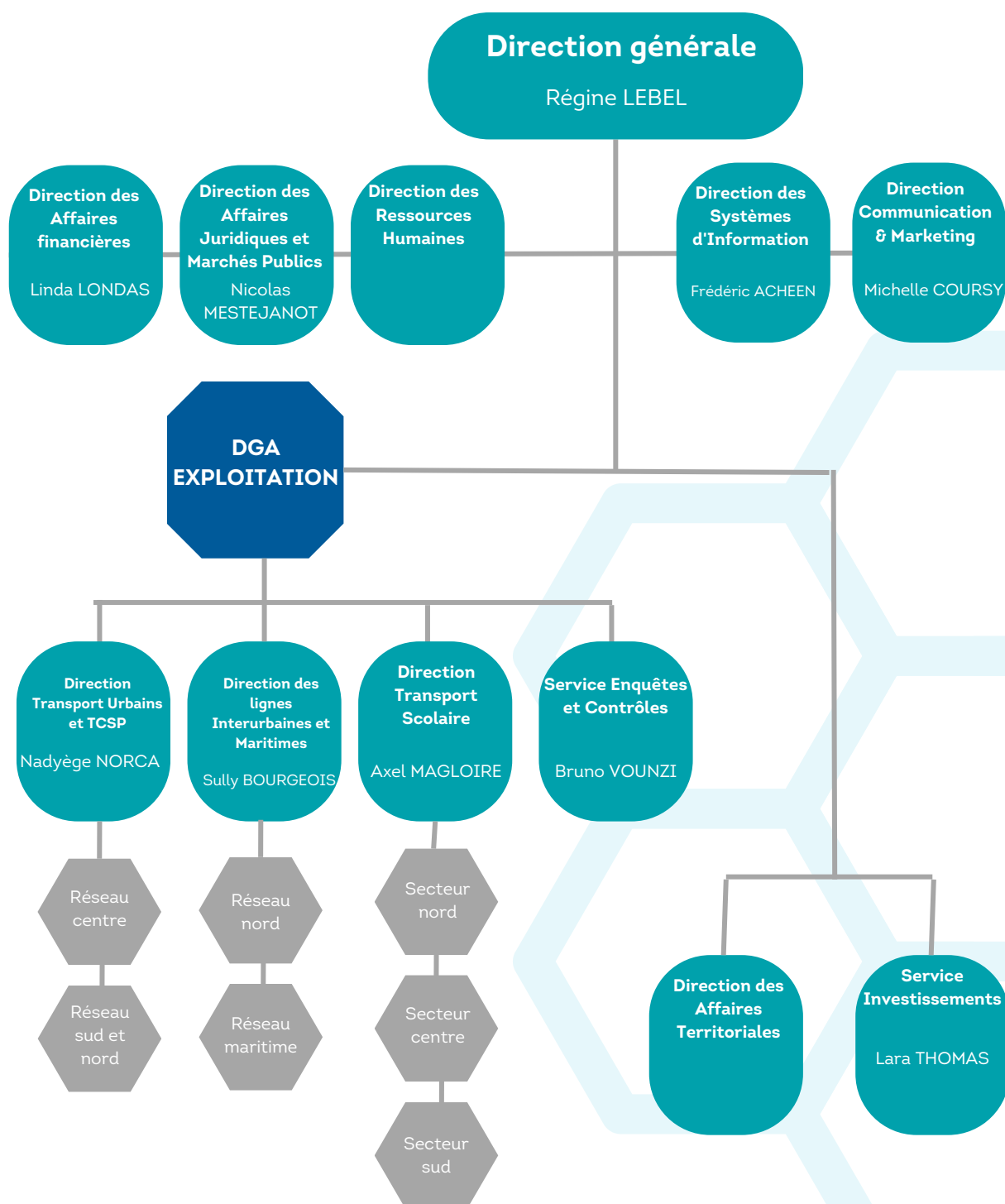
- La Commission d'Appel d'Offres
- La Commission de Délégation de Services Publics
- La Commission Consultative de Services Publics Locaux
- Le Comité Technique et le Comité de pilotage
- La Commission de réforme.

En 2023, les réunions suivantes ont été organisées:



1-4 LES ÉQUIPES FONCTIONNELLES

L'administration travaille ensemble pour répondre aux besoins de la population martiniquaise, contribuer à façonner et à améliorer la mobilité du territoire. Elle est organisée en directions et services de la manière suivante:





• **LES RESSOURCES HUMAINES**

«La réussite appartient à tout le monde. C'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite.»

Franck Piccard

ACTIONS DE LA DRH EN 2023

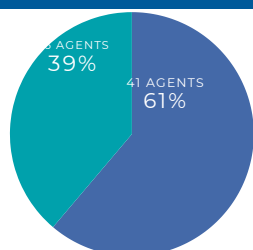
L'année 2023 a été marquée par la mise en place de nombreux chantiers RH cruciaux pour le fonctionnement optimal de l'établissement. Ce sont :

- **Déploiement du télétravail et transformation organisationnelle:** Le déploiement réussi du télétravail a été une étape majeure dans notre transformation organisationnelle. Cette initiative a permis d'embrasser la flexibilité au travail et de favoriser un meilleur équilibre de vie pour nos agents, tout en s'intégrant dans une démarche de Qualité de Vie au Travail (QVT).
- **Installation d'instances favorisant le dialogue social:** La mise en place du Comité Social Territorial (CST) et de la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT) a renforcé le dialogue social au sein de MARTINIQUE TRANSPORT. Ces instances ont favorisé l'échange d'idées et de réflexions, contribuant ainsi à créer un environnement de travail collaboratif et cohésif.
- **Formation du personnel:** Une attention particulière a été accordée à la formation du personnel, avec des programmes conçus pour répondre aux besoins émergents et soutenir la montée en compétences de chaque agent. Cette démarche a renforcé le professionnalisme collectif et approfondi les savoirs et savoir-faire des équipes.

CHIFFRES CLÉS DE LA DRH EN 2023

Nombre d'agents : 72	Nombre de fonctionnaires : 51	Masse salariale (hors MAD)	4 247 266,53 €
	Nombre de contractuels : 16	Budget de fonctionnement	3 %
	Nombre d'apprentis : 5	*AU 31/12/2023, MARTINIQUE TRANSPORT NE COMPTE AUCUN AGENT MIS À DISPOSITION.	

Répartition des agents par filière, catégorie hiérarchique et sexe au 31/12/2023



FILIERE	CAT. HIERAR	Femmes	Hommes	Total
ADMINISTRATIVE	A	6	6	12
	B	6	2	8
	C	19	2	21
TECHNIQUE	A	2	1	3
	B	3	6	9
	C	3	11	14
SANS FILIERE	Sans catégorie hiérarchique	4	1	5
TOTAL		42	29	72



• LES AFFAIRES FINANCIÈRES

La direction des finances a entamé une démarche d'amélioration de la qualité des comptes en mettant en place des procédures de contrôle et en insistant sur la conformité des factures par rapport aux différents documents signés entre Martinique Transport ses différents partenaires.

“Un pour tous, tous pour un.”

Les recettes financières permettant le déploiement des activités de MARTINIQUE TRANSPORT se composent essentiellement des types de ressources suivants :

- Les contributions des membres
- Les produits issus de la fiscalité avec le versement mobilité et la taxe sur les carburants
- Les recettes commerciales (titres de transport scolaire et recette des réseaux centre et nord).
- Les recettes exceptionnelles (pénalités, remboursements)

La contribution financière des membres constitue la recette la plus importante pour MARTINIQUE TRANSPORT, notamment la contribution de la Collectivité Territoriale de Martinique à hauteur de 80 Millions, 75 Millions en fonctionnement et 5 Millions en investissement, soit 50% des recettes en fonctionnement et 16% des recettes d'investissement en 2023.

La contribution totale des membres représente 46% du budget global de MT.

Les 3 autres membres, la Communauté d'Agglomération du Centre, de l'Espace Sud et du Pays Nord Martinique, apportent également leur contribution au budget de MT à hauteur de 1 Million d'euros chacune pour les Communautés du Centre et de l'Espace Sud, et de 500 000€ pour le Nord.

D'autres recettes telles que la fiscalité, (versement mobilité et taxe sur le carburant) et le produit de la vente des titres de transport, permettent de couvrir les dépenses d'exploitation.

Les dépenses d'exploitation concernent principalement les dépenses nécessaires à la mise en œuvre du transport sur l'ensemble du territoire de la Martinique. Ce sont les dépenses relatives au fonctionnement des réseaux de transport.

ACTIONS DE LA DAF EN 2023

2023 a été une année d'investigations pour entamer le processus de fiabilisation de la qualité des comptes, caractérisée par :

- **Identifier les forces et faiblesses** de la gestion actuelle.
- **Sensibiliser l'ensemble des directions** sur la nécessité de respecter les normes comptables.
- Proposer des **solutions pour améliorer la qualité comptable** notamment la mise en place de procédures.
- Vérifier le **respect des règles en vigueur**.

CHIFFRES CLÉS DE LA DAF EN 2023

Budget
d'exploitation
148 998 669€

Budget
d'investissement
30 502 199€

2500

Factures
reçues

3287

Mandats
émis

40,17

jours de délai
moyen de
paiement



LES AFFAIRES JURIDIQUES ET MARCHÉS PUBLICS

La DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET MARCHÉS PUBLICS (DAJMP) sécurise l'action de l'établissement et accompagne la Direction Générale, les Directions opérationnelles et les Directions fonctionnelles dans leurs missions et le traitement de leurs besoins.

Le Service de la Commande Publique accompagne les Directions dans la définition de leurs besoins, les concrétise en assurant la sécurité juridique des procédures de passation des contrats publics et contribue à l'efficacité de la commande publique.

“Nom omne quod licet honestum est.”

Tout ce qui n'est pas interdit, n'est pas pour autant convenable.

ACTIONS DE LA DAJMP EN 2023

- Le lancement des procédures des futures concessions du transport terrestre du Sud et du Maritime.
- Le lancement d'assistances à maîtrise d'ouvrage pour le transport scolaire non urbain et adapté.
- Le renouvellement de nombreux marchés arrivés à terme.
- L'initiation des consultations pour recruter des AMO en vue des futures concessions pour la mise en œuvre des réseaux centre et nord.
- La création du Comité des Partenaires avec la réalisation d'un tirage au sort afin de sélectionner trois usagers (un dans le nord, un dans le centre, un dans le sud).

CHIFFRES CLÉS DE LA DAJMP EN 2023

MARCHÉS



CONCESSIONS



29 marchés lancés entre janvier et décembre 2023, soit :

Type de procédure	Nbre de marchés	Nbre de marchés notifiés
Appel d'offres ouvert	15	9
Procédure adaptée	14	12

21 marchés attribués, soit :

Type de contrats	Nbre de marchés attribués
Marchés à prix forfaitaire global	6
Marché ordinaire (traité à prix unitaire en fonction des services réellement exécutés)	1
Accords-cadres à bons de commande	14



LES SYSTEMES D'INFORMATION ET NUMERIQUES

En 2023, deux axes de développement des outils numériques :

La modernisation de l'administration en facilitant la dématérialisation des processus administratifs et en déployant les outils et les matériels nécessaires à un télétravail fluide pour les agents.

La mise en place d'une billettique et d'un SAEIV en équipant les bus urbains pour proposer une information des voyageurs de qualité et demain (en 2024), une expérience d'achat des billets renouvelée.

"La technologie numérique au service de la mobilité."

ACTIONS DE LA DSI EN 2023

- Lancement de la gestion du télétravail en début d'année 2023
- La bascule sur le nouveau site d'inscription au transport scolaire
- La nouvelle solution de téléphonie 3CX
- La fin du déploiement du SAEIV sur le Centre
- Le lancement du projet de la nouvelle Billettique

Ces deux derniers projets font l'objet d'un co-financement par des fonds Européens et la CTM.

CHIFFRES CLÉS DE LA DSI EN 2023



LA COMMUNICATION ET LE MARKETING

“Faire quelque chose de remarquable vaut mieux qu’être remarqué.”

CONFUCIUS

L’équipe de la Communication et du Marketing a été renforcée avec l’arrivée en août 2023, d’une chargée de communication.

ACTIONS DE LA DMC EN 2023

COMMUNICATION EXTERNE



La première édition du **RDV des mobilités** des Outre-mer, du 04 Mai au 12 Mai, organisée en mai dernier avec l'association AGIR Transport, a réuni 17 collectivités et 7 opérateurs de transport. Cet événement a permis d'échanger sur les enjeux de la mobilité, avec des visites techniques, des conférences et des moments d'échanges appréciés. Les participants venaient de la Réunion, la Guadeloupe, Mayotte, la Guyane, la France hexagonale et la Martinique.

Une campagne d'inscription au transport scolaire a été menée du **26 juin au 1er septembre 2023**, utilisant les réseaux sociaux et les médias de diffusion. Parallèlement, une campagne sur la sécurité dans les transports scolaires a eu lieu du **24 octobre au 7 novembre 2024**.





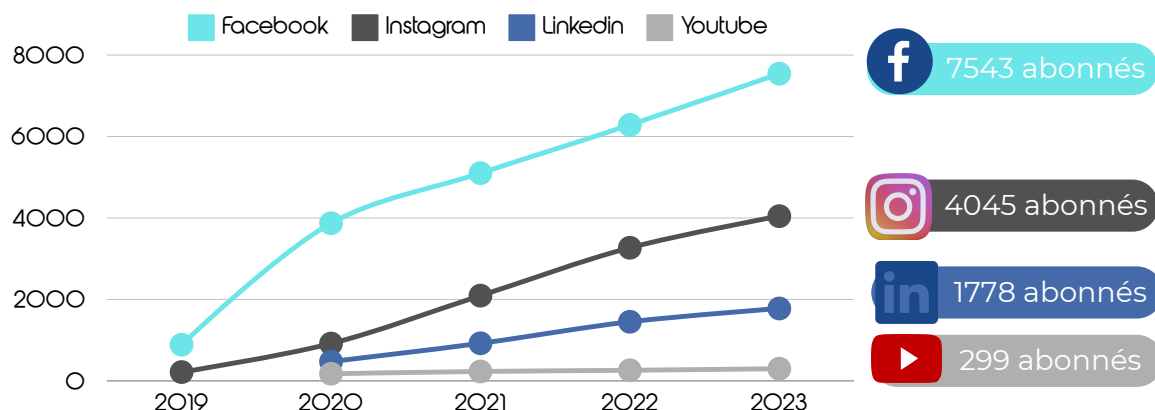
La DMC a également participé à des événements extérieurs pour représenter Martinique Transport: Il s'agit du **Salon FORMEO**, qui s'est tenu du **29 novembre au 1er décembre 2023** et des **Journées d'accueil des nouveaux étudiants** sur le campus de Schoelcher le **6 septembre**, offrant ainsi aux étudiants une opportunité de découvrir nos métiers et nos services.

COMMUNICATION INTERNE

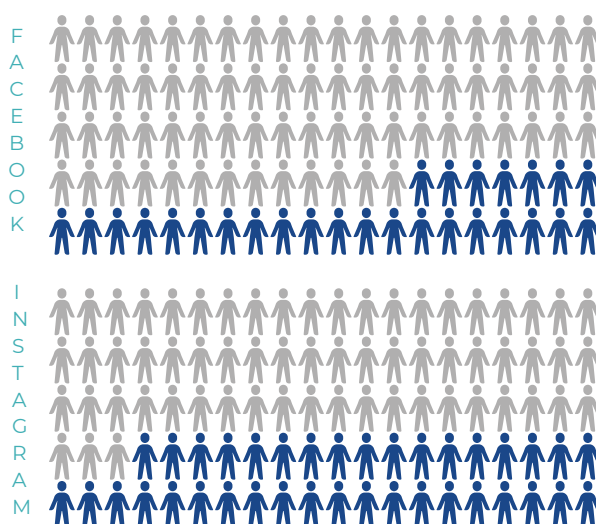
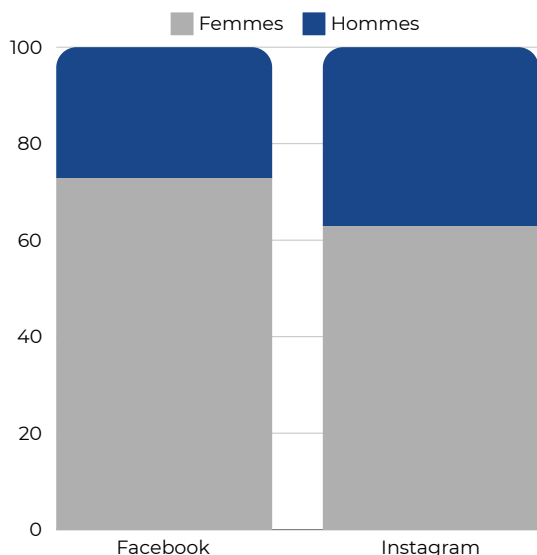
La communication interne s'est intensifiée et est issue d'une étroite collaboration avec les directions supports et opérationnelles pour promouvoir leurs actions et assurer une meilleure diffusion des informations au sein de l'entreprise. En outre, nous avons organisé des événements et des actions de cohésion pour renforcer les liens entre les membres de l'équipe et favoriser un environnement de travail collaboratif et motivant.

CHIFFRES CLÉS DE LA DMC EN 2023

Nos réseaux sociaux en 2023



Audience Facebook et Instagram en 2023



Visites en 2023

Visiteurs de la page Facebook

77 936

Visiteurs de la page Instagram

7 323

Classement selon les communes



- 1- Fort-de-france
- 2- Le Lamentin
- 3- Le Robert

2-UNE OFFRE DE MOBILITÉ EN DÉVELOPPEMENT

En 2023, le paysage du transport en Martinique a évolué avec l'intégration du Lorrain au réseau unifié du Nord, en place depuis 2022, portant ainsi le nombre de réseaux terrestres à trois, en plus d'un réseau maritime et d'un réseau scolaire.

Ce réseau Nord est segmenté en trois lots distincts : Nord Caraïbe, Nord Atlantique Nord et Nord Atlantique Sud, simplifiant ainsi la tarification et mettant en place une approche par catégorie de lignes, locales ou interurbaines.

La gestion des services de transport se fait à travers plusieurs exploitants et modes de gestion. Trois délégataires, neuf titulaires de marchés publics, ainsi que la Régie des Transports de Martinique (RTM) en régie directe par Martinique Transport sont parmi les partenaires impliqués dans cette démarche.

Le transport scolaire, qu'il soit classique ou adapté aux élèves en situation de handicap, est également pris en charge dans le cadre de marchés publics conclus par MARTINIQUE TRANSPORT.

Le transport du réseau du Centre est directement géré par la Régie de Transports de Martinique (RTM) pour les lignes du TCSP et dans le cadre de marchés publics.

2-1 LES PARTENAIRES

En 2023, l'exploitation des services de transport est confiée à plusieurs exploitants au moyen de différents modes de gestion.

Les partenaires sont au nombre de 3 délégataires, 9 titulaires de marchés publics, une gestion en régie directe par l'opérateur interne de Martinique Transport :

La Régie des Transports de Martinique (RTM).

• **LA RÉGIE DES TRANSPORTS DE MARTINIQUE (RTM) : OPÉRATEUR INTERNE**

Le 30 janvier 2020, lors de sa réunion, le conseil d'administration de MARTINIQUE TRANSPORT a pris la décision historique de créer une entité de transport dotée de sa propre personnalité morale et de son autonomie financière. Ainsi est née la Régie des Transports de Martinique (RTM), constituée en tant qu'Établissement Public Industriel et Commercial (E.P.I.C.).

La RTM, composée d'un conseil d'administration de 9 membres titulaires et 9 suppléants, dont une majorité désignée par MARTINIQUE TRANSPORT et deux représentants du personnel, est dirigée par un président et un directeur général nommés par ce conseil. Sa mission principale est d'exploiter les deux lignes du T.C.S.P. (Transport en Commun en Site Propre), tout en assurant diverses missions transversales telles que la commercialisation, la relation clientèle, la supervision du réseau, la communication, le marketing, l'information voyageurs, ainsi que la maintenance et l'entretien des bus du réseau.

CHIFFRES CLÉS DE LA RTM EN 2023



260 Salariés

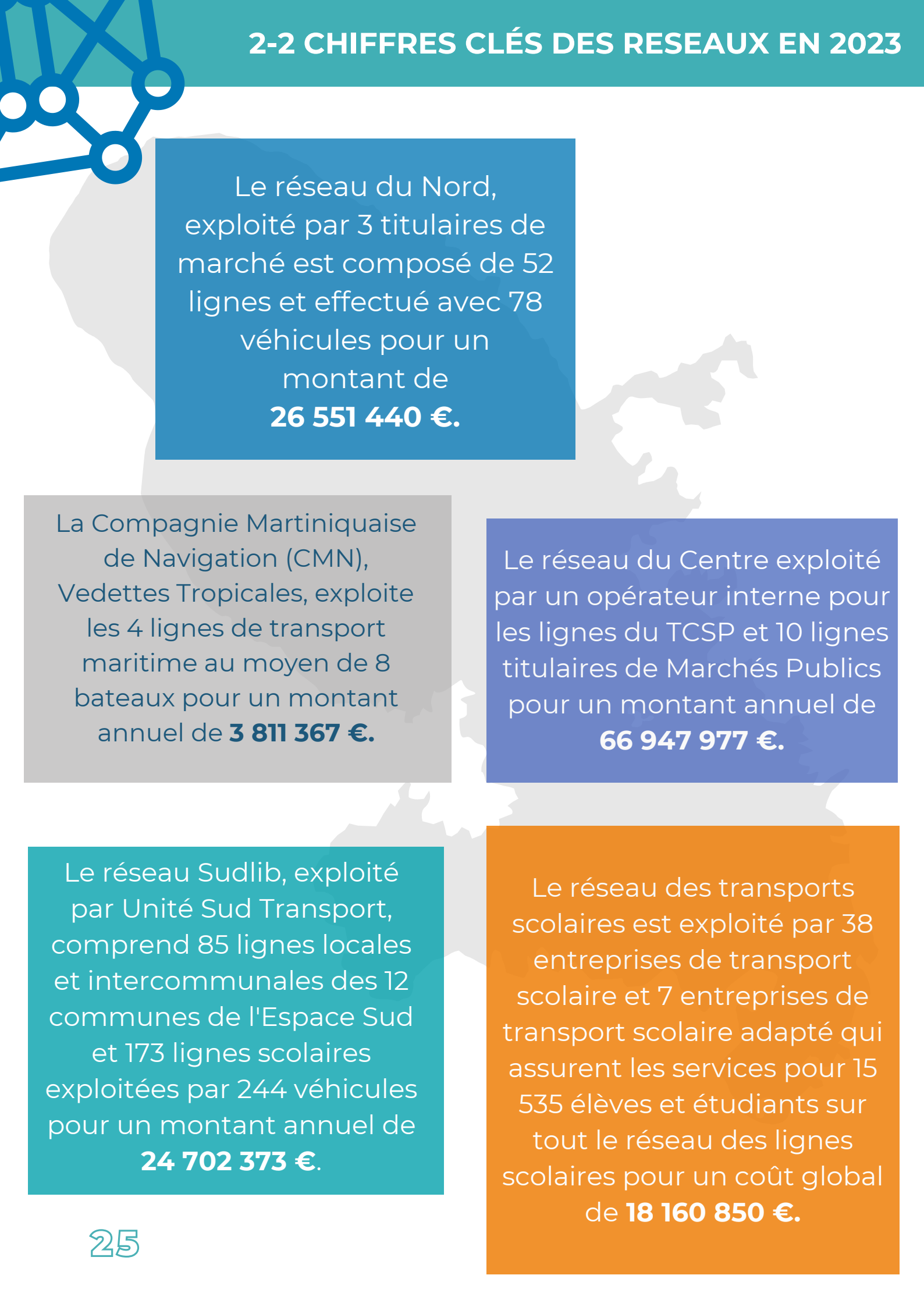
5 points de vente

Exploitation de 2 lignes de Transport en Commun en Site Propre (T.C.S.P)

**2 sites principaux : - Centre Technique des Transports (C.T.T)
- Centre de Maintenance (C.D.M)**

FOCUS SUR LE RÉSEAU TCSP

- **Environ 600 000+ km parcourus annuellement**
- **14 Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), dont 11 en service et 3 en réserve**
- **18 stations et 2 parkings relais (Mahault et Carrère)**
- **Amplitude de service : 5h30 – 19h30**
- **Fréquence théorique: toutes les 10 minutes sur le tronc commun en heure de pointe (HP)**
- **Desserte directe ou indirecte de 240 000 habitants et de 60% des emplois de l'île**



Le réseau du Nord, exploité par 3 titulaires de marché est composé de 52 lignes et effectué avec 78 véhicules pour un montant de **26 551 440 €.**

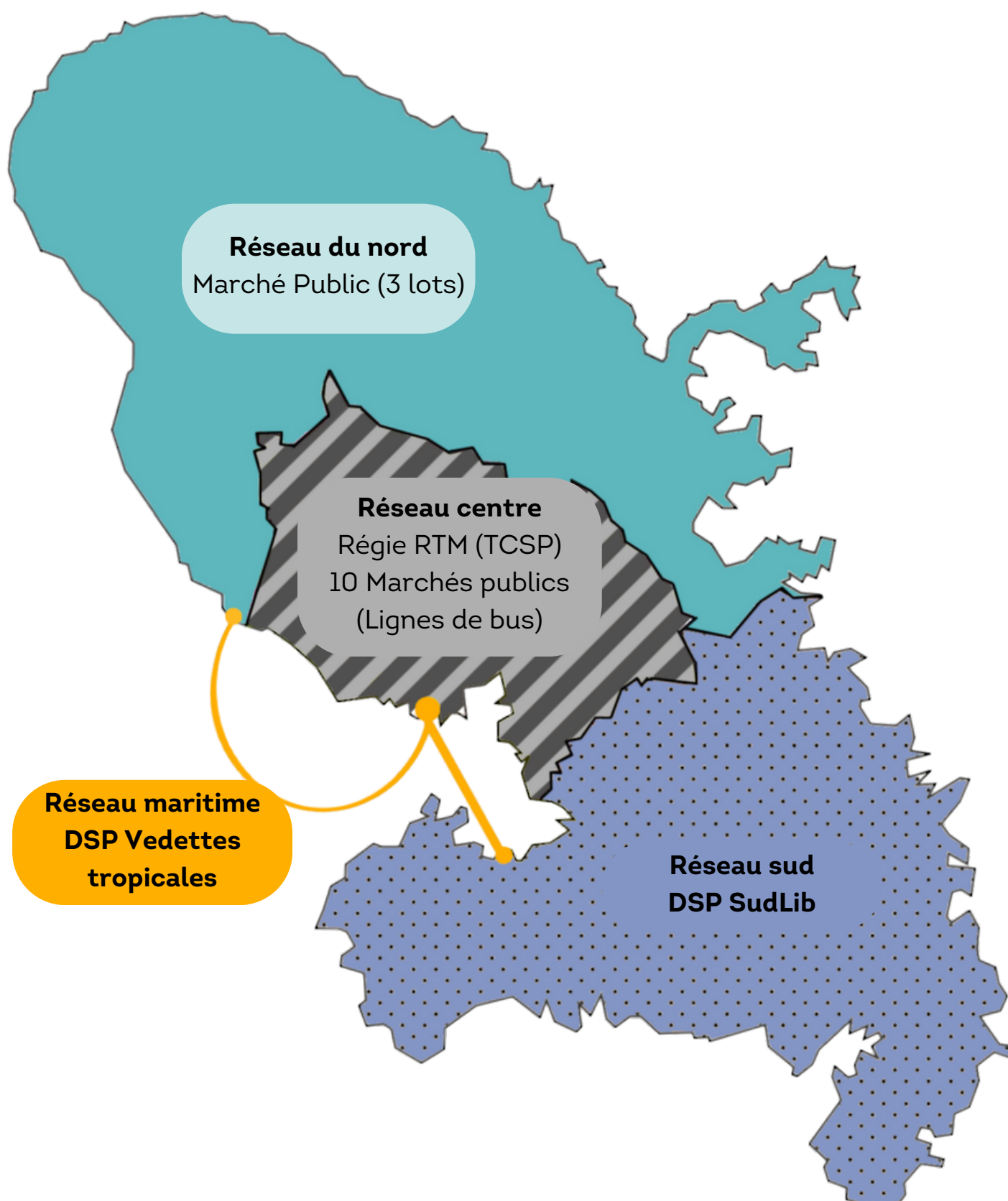
La Compagnie Martiniquaise de Navigation (CMN), Vedettes Tropicales, exploite les 4 lignes de transport maritime au moyen de 8 bateaux pour un montant annuel de **3 811 367 €.**

Le réseau du Centre exploité par un opérateur interne pour les lignes du TCSP et 10 lignes titulaires de Marchés Publics pour un montant annuel de **66 947 977 €.**

Le réseau Sudlib, exploité par Unité Sud Transport, comprend 85 lignes locales et intercommunales des 12 communes de l'Espace Sud et 173 lignes scolaires exploitées par 244 véhicules pour un montant annuel de **24 702 373 €.**

Le réseau des transports scolaires est exploité par 38 entreprises de transport scolaire et 7 entreprises de transport scolaire adapté qui assurent les services pour 15 535 élèves et étudiants sur tout le réseau des lignes scolaires pour un coût global de **18 160 850 €.**

2-3 LE RÉSEAU DE TRANSPORT PUBLIC EN 2023



2-4 ENQUÊTES ET CONTRÔLES

Pour garantir et améliorer la mobilité en toute sécurité des Martiniquais des contrôles rigoureux de l'exploitation des réseaux de transport scolaire, urbain et maritime sont menés par les contrôleurs de Martinique Transport.

Des enquêtes pour évaluer ces réseaux sont également effectuées afin d'améliorer la qualité des services de transport.

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

ACTIONS DU SEC EN 2023

Le Service Enquêtes et Contrôles a diligenté des campagnes de vérification régulières sur l'ensemble des lignes du réseau terrestre, maritime, et au sein des établissements scolaires. Les missions des contrôleurs sur les réseaux terrestre et maritime visent notamment à :

- Contrôler les fréquences et horaires de départ et d'arrivée des véhicules ou des bateaux.
- Vérifier la conformité en matière de sécurité du matériel roulant et des bateaux, incluant les aspects liés au contrôle technique et à l'assurance.
- S'assurer de la capacité et du nombre de véhicules disponibles.
- Collecter des données sur la fréquentation des services.
- Examiner l'état des infrastructures telles que les pontons, les abris voyageurs et la billetterie.

En ce qui concerne les transports scolaires, les missions de contrôle ont pour objet de :

- Vérifier la sécurité du matériel roulant utilisé pour le transport des élèves.
- S'assurer du respect du circuit défini.
- Vérifier le respect des horaires établis.
- Contrôler les cartes d'identification des élèves.

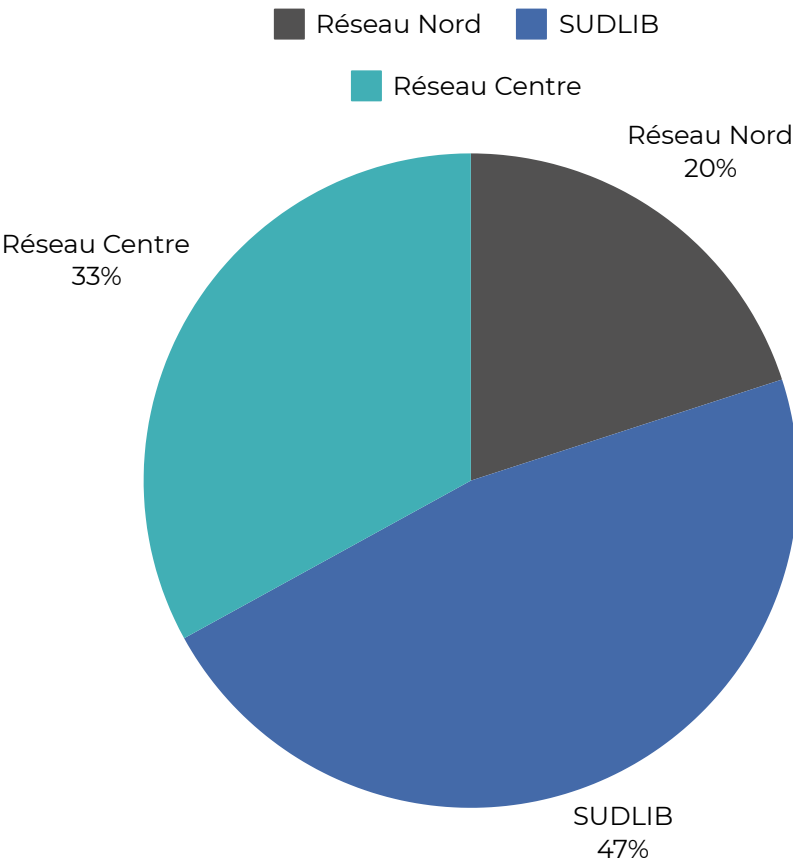
Ces actions de contrôle sont essentielles pour garantir la qualité et la sûreté des services de transport offerts à la population martiniquaise, tant sur les réseaux publics que dans le cadre des déplacements scolaires.

CHIFFRES CLÉS DES ENQUÊTES ET CONTRÔLES EN 2023

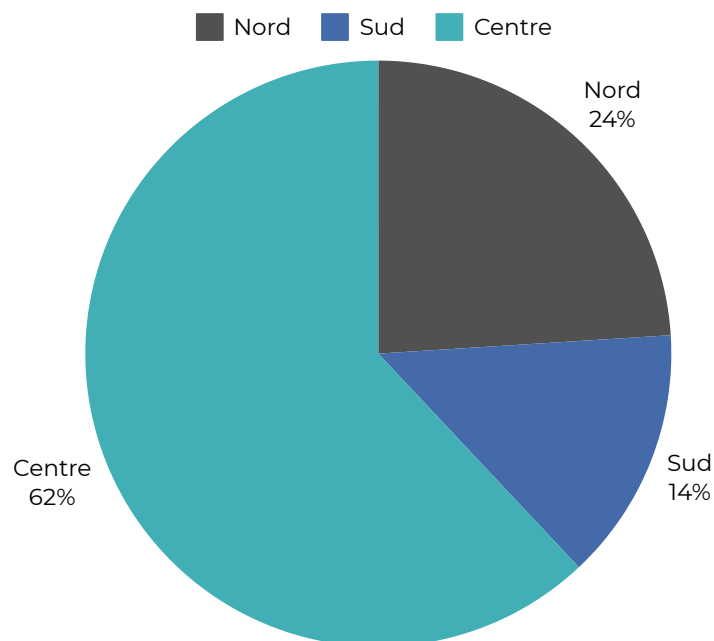
Le service a réalisé:

a réalisé	a émis	A dressé	Sur
5 147	398	138	Environ 685
contrôles dont 2214 sur l'urbain, 2696 sur le scolaire et 237 sur le maritime	rapports dont 176 sur l'urbain, 195 sur le scolaire et 59 sur le maritime	procès-verbaux	véhicules de 9 à 110 places, dont 295 sur l'urbain, 383 sur le scolaire ainsi que 7 navires de 92 à 147 places

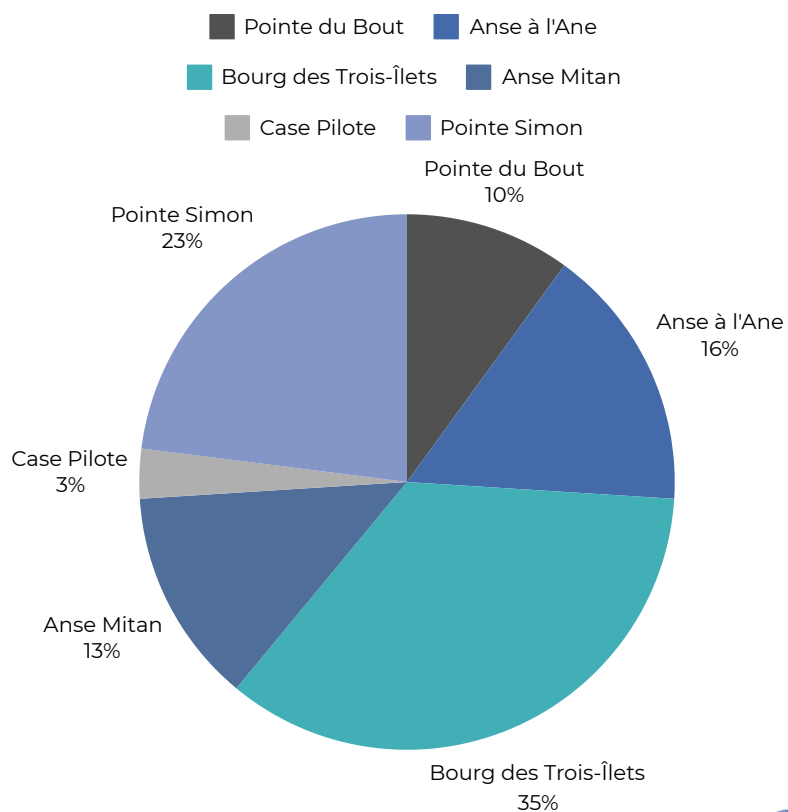
RÉPARTITION DES CONTRÔLES - RÉSEAU URBAIN



RÉPARTITION DES CONTRÔLES - RÉSEAU TRANSPORT SCOLAIRE



CONTRÔLE MARITIME PAR PORT



- **MARTINIQUE TRANSPORT LANCE LA RÉALISATION DU PLAN DE MOBILITÉ (PDM) DE MARTINIQUE**

Le Plan de Mobilité (PDM) de Martinique doit permettre à Martinique Transport de disposer d'un document de planification et de programmation prenant en compte les enjeux de soutenabilité et destiné à guider la politique des transports et des déplacements sur le territoire de la Martinique sur une période de 10 ans à compter de son approbation.

Le territoire martiniquais est notamment caractérisé par une occupation très hétérogène et différenciée liée au relief, à la forte polarisation des emplois, des activités et des équipements dans le centre de l'île, et au mitage de l'habitat dans les communes.

Ce document stratégique permettra de répondre aux objectifs réglementaires qui visent notamment à assurer :

- l'équilibre durable entre les besoins en matière de mobilité et de facilités d'accès, d'une part, et la protection de l'environnement et de la santé, d'autre part ;
- le renforcement de la cohésion sociale et territoriale ;
- l'amélioration de la sécurité de tous les déplacements ;
- la diminution du trafic automobile et le développement des usages partagés ;
- le développement des transports collectifs et des moyens de déplacement les moins consommateurs d'énergie et les moins polluants ;
- l'amélioration des mobilités quotidiennes des personnels des entreprises et des collectivités publiques.

Deux modalités d'élaboration:

- **Un comité de pilotage** qui a une mission de proposition et d'orientations.

Composition:

- Le Président de MARTINIQUE TRANSPORT ou son représentant
- Le Préfet ou son représentant
- Le Président du Conseil Exécutif ou son représentant
- Le Président de chacun des EPCI: CACEM, CAESM et CAP NORD ou leurs représentants
- Le Président de l'Association des Maires de la Martinique ou son représentant

Pour éclairer ses décisions, le comité de pilotage pourra recourir à des personnalités ou des organismes particuliers selon l'ordre du jour.

- **Un comité technique** qui a pour mission de préparer les décisions qui seront à prendre par le comité de pilotage en examinant les différentes problématiques et en apportant l'expertise nécessaire.

Composition:

- La direction générale de MARTINIQUE TRANSPORT, accompagnée de directeurs/chefs de service désignés
- La Collectivité Territoriale de Martinique
- La DEAL
- L'ADEME
- La Régie des Transports de Martinique

D'autres acteurs techniques pourront être invités à participer à certaines réunions selon les sujets à l'ordre du jour.

Les avancées du projet « plan de mobilité » en 2023 :

- Réunion du comité technique le **06/10/23**
- Réunion du comité de pilotage le **11/10/23**

Afin d'en savoir plus, connectez-vous sur le site de MARTINIQUE TRANSPORT:

<https://www.martiniquetransport.mq/plan-de-mobilite/>

• **LE PROJET DES EXTENSIONS DU TCSP**

À la suite du bilan de la concertation préalable, des recommandations de la CNDP et des orientations nouvelles de la Collectivité Territoriale de Martinique, les études se poursuivent pour affiner et conforter le projet technique des 3 extensions et définir le périmètre final du projet à porter en enquête publique dit « projet d'extensions du TCSP ».

Le processus de concertation pour le développement des extensions du Transport en Commun en Site Propre (TCSP) en Martinique se poursuit dans une dynamique de concertation continue tant avec le public qu'avec les collectivités et villes concernées. Le préprogramme a été validé par le conseil d'administration de MARTINIQUE TRANSPORT en octobre 2023 et par la CTM en novembre 2023. Plusieurs réunions publiques se sont déroulées dans les communes en Mai, octobre et décembre 2023 pour l'extension sud.

Une assistance à maîtrise d'ouvrage du groupement de commandes constitué entre la CTM et MARTINIQUE TRANSPORT, est chargée d'accompagner les 2 instances dans le développement du projet.

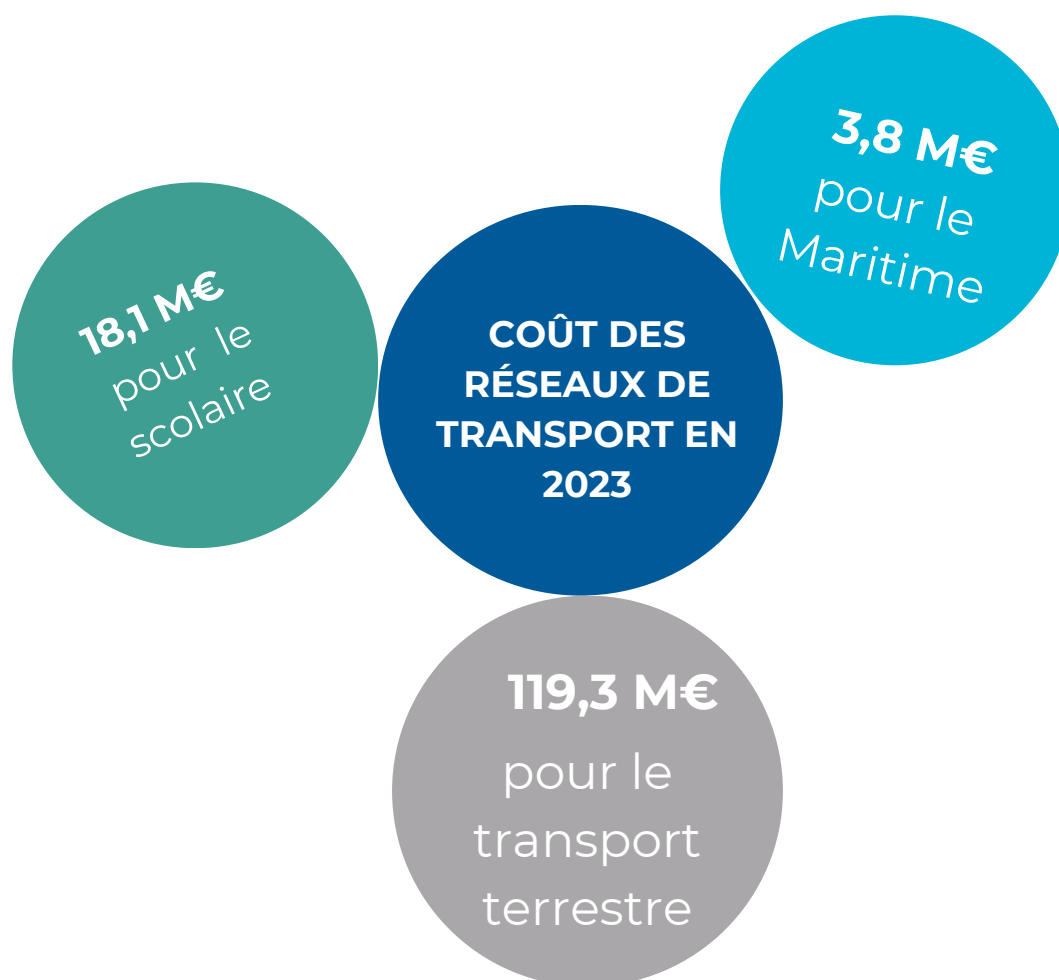
Pour en savoir plus, connectez-vous sur le dédié à l'extension du TCSP : <https://extensions-tcsp.com/>



2-5 CARACTÉRISTIQUES GLOBALES DES RÉSEAUX DE TRANSPORT PUBLIC EN 2023



2-6 COÛT DES RÉSEAUX DE TRANSPORT PUBLIC EN 2023



L'ACTIVITÉ TRANSPORT A CONSTITUÉ UNE CHARGE POUR MARTINIQUE TRANSPORT S'ÉLEVANT EN 2023 À 141,2 M€ SOIT UNE AUGMENTATION DE 1,06%

L'INVESTISSEMENT EFFECTUE EN 2023



2-7 LES FAITS MARQUANTS ET ACTIONS DE MODERNISATION EN 2023

JANVIER
2023

Commande de 23 véhicules neufs de technologie hybride dont 6 bus à haut niveau de service en remplacement des BHNS en panne.

MARS
2023

Mise en place du Comité des partenaires dont la composition est d'un collège de représentants de la société civile, de chefs d'entreprise et professionnels du secteur.

MAI
2023

Rendez-vous des Mobilités co-organisé avec l'association AGIR Transport pour la 1ère fois sur un territoire ultra-marin. Un programme riche de conférences, débats, échanges d'expériences entre plusieurs experts du transport.

JUIN
2023

Décision de prolongation des délégations de service public pour le réseau du Sud et le réseau maritime jusqu'au 30 juin 2024.

SEPTEMBRE
2023

Lancement des consultations pour le renouvellement des contrats de DSP SUD et Maritime.

OCTOBRE
2023

Approbation par le Conseil d'Administration du préprogramme du projet des extensions du TCSP.

DÉCEMBRE
2023

Arrivée des premiers bus neufs dont la livraison est échelonnée jusqu'en 2024.

PERSPECTIVES 2024

LES CHANTIERS ENCLENCHÉS EN 2023, IMPORTANTS POUR LA MODERNISATION DES TRANSPORTS EN MARTINIQUE, SE POURSUIVENT EN 2024. IL S'AGIT DE :

- **La procédure de passation des contrats de concessions pour les réseaux sud et maritime.**
- **La préparation de la prochaine période contractuelle pour les réseaux centre et nord.**
- **Les travaux préparatoires au renouvellement des marchés publics de transport scolaire et scolaire adapté.**
- **la définition du Plan de Mobilité pour le territoire Conformément à la réglementation issue de la loi d'orientation de la mobilité: perspectives et plan d'actions pour une période de 10 ans.**
- **La poursuite du déploiement du Systèmes d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs (SAEIV) ainsi que le système billettique sur le réseau Nord.**
- **L'acquisition d'un Bus à Hydrogène dans le cadre d'une expérimentation en partenariat avec la Sara.**
- **Le renouvellement et amélioration des équipements.**

CONCLUSION

L'année 2023 a été une année charnière pour MARTINIQUE TRANSPORT.

Des changements fondamentaux ont été initiés et mis en place dans la poursuite du grand chantier de la modernisation des transports publics en Martinique.

MARTINIQUE TRANSPORT poursuit sa lancée et prévoit de nouvelles avancées pour 2024.

La réflexion est permanente pour conduire le changement et répondre aux besoins des usagers.

Ensemble nous sommes engagés vers une mobilité plus respectueuse de notre planète.





martinique**transport**

Rassurer sur toute la ligne !